



Des souris qui se baladent au mcdonald's.

Par **mikeb**, le **10/07/2011** à **13:54**

Bonjour, hier soir alors que je passais devant la vitrine du McDonald's des Tuileries à Paris j'ai vu une dizaine de souris qui se baladaient tranquillement derrière le comptoir où les vendeurs vous prennent votre commande (près de la cuisine). Cela m'a vraiment dégouté et a montré un manque d'hygiène grave.

J'ai sorti mon portable et filmé la scène pour prouver mes paroles.

Ma question est que puis-je réclamer à McDonald's en terme de dédommagement financier? (Car cela va s'en dire je ne compte plus retourner au McDonald's pendant un long moment).

Merci d'avance pour vos réponses.

Cordialement,

MikeB.

Par **mimi493**, le **10/07/2011** à **13:57**

Prévenez l'hygiène

Vous, vous n'avez aucun intérêt à agir, quel préjudice avez-vous eu ?